

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 343 promulgant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 343

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1344 rendue applicable à la colonie par dé cret du 13 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : — le décret n° 47-335 du 25 février 1947 complétant le décret du 26 janvier 1930 en vue d'étendre le droit à la campagne double pour les militaires en service dans les confins de La Côte française des Somalis. (J. O. R. F. du 27 février 1947, page 1842.) Art. 2.— Le présent arrêté qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.